

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Vendredi 28 Février 2025

N° DE LA DELIBERATION : 2025010

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Bonot Anne-Marie, Buchon Christine, Croxo Charles, Croxo Stéphanie, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Ozil Cyril, Ozil Sylvain, Recht Caroline, Sauvayre Jean-Luc

Absents : BOURGUET Sébastien (procuration à Eric LAFONT)

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11

Date de la convocation : 13/02/2025

Date d'affichage : 17/02/2025

Objet de la délibération : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 FEVRIER 2025

Le conseil municipal d'Euzet,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour des raisons de service il serait nécessaire de rajouter 3 (trois) points à l'ordre du jour qui sont les suivants :

- Délibération pour la création d'un comité consultatif pour le projet polygone.
- Délibération pour la demande de participation financière au CD du Gard dans le cadre du pacte territorial pour la TRANCHE 02 pour l'aménagement de la traversée de la RD 7 RD 191 en agglomération.
- Délibération pour la validation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents accepte de modifier l'ordre du jour du présent conseil municipal comme suit :

1. URBANISME-ENVIRONNEMENT :

2. VOIRIE-ESPACES VERTS :

- Délibération pour la validation de la convention 2025 CLARA (chats libres).
- Délibération pour la validation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

3. BUDGET-FINANCES :

- Validation du compte de gestion 2024,
- Délibération validant le compte de gestion 2024,
- Validation du compte administratif 2024,
- Délibération validant le compte administratif 2024,
- Délibération d'affectation du résultat 2024 sur 2025,
- Délibération de modification du RIFSEEP (IFSE et CIA) suite CST du Centre de Gestion,

- Délibération de modification des modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation suite CST du Centre de Gestion du Gard,
- Délibération de modification des modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de santé dans le cadre d'une procédure de labellisation suite au CST du Centre de Gestion du Gard.

- 4. **APPELS D'OFFRES :**
- 5. **COMMUNICATION :**
- 6. **ANIMATION-SPORT-ECOLE :**
- 7. **CULTURE-TOURISME :**
- 8. **TRAVAUX-BAT.COMMUNAUX :**

- Délibération pour la création d'un comité consultatif pour le projet polygone.
- Délibération pour la demande de participation financière au CD du Gard dans le cadre du pacte territorial pour la TRANCHE 02 pour l'aménagement de la traversée de la RD 7 RD 191 en agglomération.

- 9. **INFRASTRUCTURES-EQUIPEMENTS :**
- 10. **AFFAIRES SOCIALES :**
- 11. **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**
- DIVERS**



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr